

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 3 (1865)
Heft: 13

Artikel: Les bottes de Cendrillon : (4)
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178007>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il est vraiment étonnant que dans notre canton aucune place quelconque ne soit affectée à l'enseignement de l'économie politique. Tandis que dans plusieurs pays, en Angleterre notamment, on répand à profusion les connaissances économiques dans toutes les classes de la société; notre académie elle-même est privée depuis plusieurs années d'une chaire d'économie politique. Que d'idées fausses se répandent même chez des hommes éclairés, par suite de l'ignorance des principes les plus élémentaires qui régissent les lois de la production, de la répartition et de la consommation des richesses. Nous voyons trop souvent se produire chez nous la théorie du *bon sens* qui voudrait prétendre que, sans étude attentive des phénomènes sociaux, chacun peut se rendre compte immédiatement, à première vue, de toutes leurs conséquences. N'oublions pas que derrière *ce que l'on voit* se cache *ce que l'on ne voit pas*, comme l'a si clairement démontré Bastiat, et que c'est précisément ce que l'on ne voit pas qui peut avoir la portée la plus grande dans les effets de telle habitude ou de telle détermination, qu'il s'agisse d'un homme en particulier ou de la société en général. Et dans un pays républicain, où chaque citoyen peut arriver au pouvoir, où chacun peut avoir à émettre un vote dans les questions de banques, institutions de crédit, impôt, dépenses publiques, dans un tel pays, disons-nous, il n'existe aucun enseignement destiné à répandre les principes les plus élémentaires de la science sociale! C'est là une lacune qui se fait tous les jours plus vivement sentir et sur laquelle nous attirons l'attention de tous les hommes qui comprennent le bonheur et la prospérité de leur patrie.

B. Y.



Des mariages consanguins.

Que n'a-t-on pas dit de l'influence des mariages entre cousins germains sur la santé des enfants qui en sont le fruit? L'opinion généralement admise aujourd'hui est que la consanguinité a pour résultat ordinaire des maladies ou des vices de conformation, tels que la folie, l'épilepsie, l'idiotisme, le crétinisme, la surdi-mutité, etc., etc. Des observations sérieuses, reçues par quelques médecins, ont déjà montré qu'il en fallait considérablement rabattre de ces effets attribués par la tradition, plutôt que par l'observation, aux mariages entre parents à un proche degré.

Voici aujourd'hui de nouveaux faits, constatés par M. Auguste Voisin, dans une commune française, celle de Batz (Loire-Inférieure), dont les habitants ont l'habitude, depuis plusieurs siècles, de ces sortes de mariages et vivent à peu près isolés des pays environnans.

La commune de Batz est située dans une presqu'île bordée d'un côté de rochers baignant dans la mer, et de l'autre de marais salants. L'air y est très vif, les vents y soufflent ordinairement du nord au sud. Les

habitants, au nombre de 5,400, ont peu de rapports avec le reste du département et leurs habitudes les attachent au sol de leur pays.

Leur intelligence est très développée, tous les adultes savent lire, la vie de famille existe chez eux à un haut degré. La moralité de la commune est très grande; point de crimes, ivrognerie rare, grande sobriété.

Les enfants sont allaités par leurs mères pendant un an ou quinze mois. Les vices de confirmation, les maladies mentales n'existent chez aucun individu, issu ou non de parents consanguins.

Il existe actuellement dans cette commune 46 unions entre consanguins à un proche degré, savoir 5 entre cousins germains, 51 entre cousins issus de germains, 40 entre cousins au 4^{me} degré. Les 5 mariages entre cousins germains ont produit 25 enfants dont aucun n'est infirme de naissance. Il en est mort deux de maladies accidentnelles.

Les 51 mariages entre cousins issus de germains ont produit 420 enfants dont aucun n'est atteint d'infirmité; 24 ont succombé à des maladies aiguës.

Enfin, les 40 mariages entre cousins au 4^{me} degré ont donné naissance à 29 enfants, tous bien portants, sauf 5 qui sont morts de maladies aiguës.

Tous les habitants sont d'une stature très élevée et respirent un air de santé et de force. Leurs travaux sont cependant pénibles, surtout pour les femmes, ce qui explique la fréquence assez grande des accouchements prématurés.

Voilà donc un exemple qui montre que de bonnes conditions climatériques et topographiques et des habitudes de moralité chez ses habitants contribuent à maintenir dans cette localité un état de santé qui devrait paraître incompatible avec la non-introduction d'éléments étrangers dans la constitution des familles.

B. Y.



LES BOTTES DE CENDRILLON

(4)

Les deux amants étaient devenus moins craintifs. Tous les jours ils sortaient, et tous les jours je voyais passer, tantôt de petits brodequins noirs, tantôt les bottes vernies que personne ne verra plus mettre sur cette terre. Je m'étais fait une douce habitude de les regarder les uns et les autres; cependant les bottes avaient toujours la préférence.

Je ne négligeai pas pour cela le visage de Pervenche — c'était le nom de la jeune fille — mais un voile épais la cachait toujours lorsqu'elle avait le costume de son sexe; et quand elle portait quelque élégante redingote, un mouchoir de batiste me dérobait presque entièrement ses traits. N'importe!... je voyais son pied cheri, et j'étais content. Cette folie de vieillard me faisait oublier mes chagrins. Le propriétaire me persécutait pour me faire déloger. Cette espèce d'exil me brisait le cœur. Il y avait quinze ans que j'étais à cette place. Enfin, il fallut céder. Le portier vint me signifier qu'on ne m'accordait plus qu'un jour. Ce messager de malheur me dit:

— Vous n'êtes pas le seul forcé de partir aujourd'hui. Il y a aussi des larmes là haut, au premier.

— Chez Pervenche ?

— Oui, me répondit le portier. Il est arrivé une lettre des colonies. Il faut que l'amoureux aille dans ces climats-là, et que M^{me} Pervenche reste seule. A ce soir le départ et la séparation !

Pauvre enfant⁶, murmurai-je. Allons, je n'ai plus droit de me plaindre du sort ; je ne suis pas le plus malheureux ! Mon déménagement ne fut pas long. Le soir même, mon échoppe était à la place où vous la voyez maintenant. A peine étais-je installé, qu'un fiacre s'arrêta à la porte en face. Je vis descendre des malles, et puis enfin le jeune homme, qui se jeta dans la voiture, et la voiture qui repartit aussitôt. Pauvre jeune homme !... Il pleurait, monsieur !... Je l'aperçus longtemps penché à la portière, et la main étendue en signe d'adieu vers la maison.

Je regardai le balcon : Pervenche était là.

C'était la première fois que je pouvais bien la voir.... Oh ! quelle séduisante figure d'ange ! Un teint blanc et transparent ; une bouche petite et serrée comme une rose à peine entr'ouverte ; les yeux bleus, qui brillaient à travers ses larmes, où venaient se baigner les grappes dorées de chevelure blonde ! Elle était là, palpitante et brisée, agitant un mouchoir vers l'extrémité de la rue, où la voiture fuyait avec rapidité.

Tout à coup elle jeta un cri déchirant !... La voiture venait de disparaître.

C'était son cœur de seize ans qu'elle avait senti partir !

Jusqu'au milieu de la nuit, elle resta sur le balcon, debout, immobile, et fixant à l'horizon ses yeux mornes et désespérés. Tant qu'elle fut là, je ne bougeai pas moi-même ; et je ne rentrai enfin dans mon échoppe que lorsque je vis son peignoir blanc glisser sur le balcon de pierre, et s'abîmer dans la maison comme le fantôme de quelque âme errante et épłorée.

Des jours se passèrent, puis des mois, enfin je comptai une année. Le soir de l'anniversaire du départ, nous nous retrouvions tous deux, et seuls : Pervenche sur son balcon, moi devant mon échoppe. Pervenche n'était plus la rose et blanche jeune fille au riant sourire, aux yeux bleus et doux ! J'avais vu, d'heure en heure la fleur se faner et se flétrir. Oh ! comme elle avait souffert, la pauvre abandonnée !... J'interrogeais souvent le concierge, mon voisin. Il n'était pas arrivé une seule lettre depuis un an ! Était-ce un naufrage ? était-ce un oubli ?... Devais-je m'en prendre à l'inconstance de l'homme ou aux flots de la mer ?... Toujours est-il que j'aimais Pervenche comme un père aime sa fille !...

Ce n'était pas tout, la misère approchait !... On devait deux termes au propriétaire, qui déjà parlait d'huissiers et de saisies ! Qu'allait devenir la pauvre enfant ? J'étais son seul ami, ami inconnu, misérable et qui ne pouvait la sauver. Ce n'était pas assez de cet horrible isolement qui la vieillissait d'une année par jour. Figurez-vous, monsieur, une jeune fille de seize ans, seule, absolument seule ! A cet âge-là, le plaisir et l'amour sont aussi nécessaires que l'air et le pain. Ce n'était pas assez de tout cela ; la misère arrivait, qui allait me la tuer !... Oh, mais non ! me disais-je, cela ne sera pas !

Pendant les six premiers mois, elle ne sortait point. Plus tard, elle eut la fantaisie de rares et courtes promenades. Peu à peu elles devinrent plus fréquentes... Un jour, je m'aperçus qu'elle cachait sous son châle un petit paquet, enveloppé dans un foulard ; une heure après elle rentra, mais le paquet avait disparu. Depuis, bien souvent, je fis une semblable remarque. Où allait-elle ainsi ?... Je ne pouvais le deviner... Le concierge, qui d'abord lui avait fourni tout ce qui lui était nécessaire, se refusa maintenant à risquer un plus long crédit.... Peut-être était-ce à ses petites provisions qu'elle se rendait ainsi presque tous les jours. Mais alors pourquoi ces paquets au départ et ces mains vides au retour ? Pendant ce temps-là, les jours fuyaient, et tous les malheurs augmentaient, la colère du propriétaire, l'absence de l'amant, la maladie de la jeune fille, mon désespoir, à moi, que personne ne remarquait, pas même elle, hélas !

Un matin, je vis avec surprise Pervenche sortir de la maison. Sept heures venaient à peine de sonner. Un gros paquet sortait au-dessous des franges de son châle. Elle traversa la rue et vint

droit à mon échoppe. Je crus rêver.... Mais non, c'était bien à moi qu'elle en voulait. Je me sentais interdit et tremblant comme un amoureux de vingt ans à son premier rendez-vous. Elle aussi ? je ne sais quelle émotion timide et craintive faisait battre son petit cœur ; car je voyais ses joues se couvrir de rougeur à mesure qu'elle avançait. Sans dire un mot, elle me tendit une bottine verte, dont le cuir était déchiré. Je compris son embarras, et, pour lui éviter la honte de me dire ce qui l'aménait, je m'empresai de répondre en balbutiant :

— Dans.... une heure.

— Bien ! murmura-t-elle à son tour. Merci !

Et elle s'enfuit en jetant un regard rapide autour d'elle, dans la crainte d'avoir été aperçue.

Quant à moi, je restai quelques minutes immobile et ravi, avec la petite bottine à la main ; je l'admiraïs avec autant d'amour que le prince du conte en ressentit en ramassant la précieuse pantoufle de Cendrillon.

Vous dire les soins, le plaisir que je mis à mon ouvrage, ce serait impossible. Au bout d'une heure, la bottine était neuve : l'œil le plus exercé n'aurait pu retrouver cette reprise, déguisé cent fois mieux que celle d'une habile ouvrière en dentelles. Je contemplais mon travail avec joie, avec orgueil !

(La suite au prochain numéro).

Les lignes suivantes du savant forestier M. Landolt, professeur à l'Ecole polytechnique de Zurich, ont bien leur valeur et méritent d'être sérieusement commentées dans notre canton autant que dans d'autres parties du territoire suisse :

« La forêt est d'une haute importance dans la vie matérielle de l'homme, et si l'on se demande quels sont les rapports entre la production et la consommation de ses produits dans notre pays, ce n'est certes pas poser une question oiseuse.

Les forêts de la Suisse, dans leur état actuel, produisent annuellement 4,200,000 moules de bûches, y compris les bois de construction et de service. Si l'on évalue en outre à 92,000 moules les produits que livrent les arbres fruitiers, les haies, les jardins, les arbres qui croissent spontanément sur les prairies et les pâturages, les ceps de vigne, les forêts de châtaigniers, si l'on y ajoute les 226,000 moules qui représentent la valeur de la tourbe, de la houille et du lignite exploités dans le pays, on aura un produit total de 4,518,000 moules de bois de service, de bois de chauffage et d'autres combustibles.

D'après le recensement de l'année 1860, la Suisse a une population de 2,515,885 habitants, qui forment 527,728 ménages. Si l'on suppose que chaque famille emploie annuellement 5 moules pour bois de construction, de service et pour combustible (nous comprenons dans cette moyenne le bois nécessaire à certaines professions, comme celles de boulanger, de distillateur, de brasseur, de forgeron) le total de la consommation est de 1,585,000 moules ; elle dépasse ainsi la production de 65,000 moules.

Outre la consommation qui se fait dans le pays, on a jusqu'à présent exporté annuellement une grande quantité de bois, ce qui prouve combien nos forêts ont été exploitées au delà de leur possibilité.